

Bourses de fin d'études doctorales des Études supérieures et postdoctorales

Dépôt initial de la thèse pendant la 5^e année de doctorat

BFED 5^e année / ESP E2021

Les Études supérieures et postdoctorales (ESP) remettent chaque année des bourses de fin d'études doctorales. Cette bourse, qui couvre au plus une période de 12 mois, est d'une valeur maximale de 12 000 \$. Elle vise à soutenir les doctorant.e.s dans leur dernière année d'études, et ce, jusqu'au dépôt initial de leur thèse. L'étudiant.e doit se consacrer à temps complet à son projet de recherche.

Le concours « **BFED 5^e année / ESP E2021** » concerne uniquement les étudiant.e.s dont le dépôt initial de la thèse sera réalisé au cours de la 5^e année d'inscription au doctorat. Plus précisément, pour une bourse **débutant au trimestre d'été 2021**, le dépôt initial de la thèse doit se faire au plus tard à la fin du 15^e trimestre d'inscription au programme d'études de doctorat. Dans le cadre de ce concours, le dépôt doit se faire **au plus tard à la fin du trimestre d'hiver 2022**, soit le 30 avril 2022.

Nouveauté

Des modifications ont été apportées pour que la recommandation du directeur/directrice de recherche demeure confidentielle. Le directeur/directrice de recherche doit téléverser sa recommandation dans le portail des bourses selon les instructions fournies par l'étudiant et envoyer sa recommandation à l'unité responsable de la présélection. De ce fait, pour être en mesure d'évaluer le dossier de candidature selon les critères d'évaluation donnés, l'unité est responsable de réclamer la recommandation au directeur/directrice de recherche.

Critères d'admissibilité

1. Être inscrit.e au programme d'études de doctorat depuis moins de 5 ans de manière continue ET prévoir un dépôt initial de la thèse avant la fin de la 5^e année d'inscription (interruption permise en raison de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).
2. Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3.
3. Prévoir déposer sa thèse au plus tard à l'hiver 2022.
4. Être inscrit.e en rédaction pendant la période d'octroi de la bourse.
5. Avoir complété avec succès l'examen général de synthèse.
6. Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi.
7. Ne pas recevoir plus de 31 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi.

Il est à noter que si le dépôt initial est effectué plus tôt que prévu, la valeur de la bourse sera calculée en fonction du nombre de mois utilisés pour la rédaction.

N.B. : Les candidat.e.s ayant effectué un passage direct au doctorat (du baccalauréat au doctorat) sont admissibles à cette bourse lorsqu'ils/elles débutent leur 6^e année d'études doctorales.

Les candidat.e.s qui effectueront un dépôt avant la fin du 12^e trimestre d'inscription au programme de doctorat doivent poser leur candidature au concours des « *BFED 4^e année / ESP E2021* » (dépôt initial de la thèse pendant la 4^e année de doctorat ou avant).

Dépôt de la demande

RESPONSABILITÉ DE L'ÉTUDIANT.E :

1. Contacter son unité académique (département, école ou faculté) afin de connaître la date limite pour y déposer son dossier de candidature complet;
2. Compléter sa demande BFED 5^e année / ESP E2021 via le [portail des bourses](#);
3. Se procurer son relevé de notes du programme en cours à partir de son Centre étudiant (version non-officielle acceptée) et le téléverser dans le portail des bourses;
4. Téléverser le plan global d'études mis à jour selon le format exigé par l'unité académique d'attache;
5. Envoyer par courriel à son directeur/directrice de recherche le lien et le code d'accès généré dans le portail des bourses;
6. Faire une copie de sa candidature complète (formulaire, relevé de notes et plan global d'études) et la remettre à la personne désignée pour recevoir les candidatures dans son unité académique **avant la date limite fixée par celle-ci**.
7. Cliquer sur « *soumettre* » dans le portail des bourses une fois le dossier rempli **avant la date limite du 1^{er} mars 2021, 13 h**.

RESPONSABILITÉ DE L'UNITÉ :

1. Après la date de fermeture des mises en candidature, les ESP feront parvenir aux RES et TGDE de chaque unité la liste des candidatures soumises dans le portail des bourses.
2. L'unité doit réclamer la recommandation au directeur/directrice de recherche.
3. L'unité procède à l'évaluation des dossiers reçus et fait une présélection des candidatures présentées dans le cadre du concours.
4. L'unité recommande aux ESP un maximum de 3 dossiers ordonnancés (aucun ex æquo possible) selon les critères établis, et ce, au plus tard le **19 mars 2021, 13 h** par courriel à regis.harvey@umontreal.ca.
5. Aviser les candidat.e.s de la présélection.

Critères d'évaluation

1. Qualité du dossier académique de l'étudiant.e selon les activités académiques et les résultats consignés dans le relevé de notes (50%)
2. Besoin financier (30%)
3. Faisabilité du plan de travail mensuel (10%)
4. Recommandation du directeur/directrice de recherche (10%)

Attribution et modalités de versement

Les ESP procèdent à une dernière étape d'évaluation visant à sélectionner les lauréats.

La bourse d'une valeur maximale de 12 000 \$ est versée en trois parties :

- 35 % à l'octroi
- 35 % à mi-parcours
- 30 % au dépôt initial de la thèse

Les conditions de maintien et de paiement associées à la bourse seront précisées dans l'avis d'octroi.

Les étudiant.e.s, directeur/directrice de recherche et unité d'attache seront avisés par courriel du résultat de ce concours en avril 2021.

Date limite

1. Contacter votre département pour connaître la date limite interne
2. La date limite pour SOUMETTRE votre dossier de candidature dans le portail des bourses est le **1^{er} mars 2021, 13 h.**

Lien vers le formulaire : [Cliquez ici](#)

Informations supplémentaires : Régis Harvey
Technicien en administration
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales (ESP)
2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 230
Montréal, QC H3T 1J7
Tél. : 514 343-6111, poste 37363
regis.harvey@umontreal.ca

Veuillez noter qu'en raison de la situation actuelle et des directives de l'UdeM, je suis présentement en télétravail; je ne suis donc joignable que par courriel.